Dernière mise à jour : 14 avril 2026

MÉTIERS DE LA MAINTENANCE DES VÉHICULES MOTORISÉS

BAC PRO

MAINTENANCE DES VÉHICULES
OPTION A
EN APPRENTISSAGE

BAC PRO
NIVEAU 4

2 ANS

SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée Gaston Barré - 79000 NIORT
Tel : 05 49 24 70 64
Contact : Gilles Fléjou - DDFPT

LE MÉTIER

L'option voitures particulières forme des techniciens d'atelier qui assurent l'entretien et la réparation des automobiles. Au cours de sa formation, le futur technicien acquiert des connaissances en mécanique, hydraulique, électricité, pneumatique et électronique nécessaires pour effectuer la maintenance et les réparations en conformité avec les cahiers des charges fournis par les constructeurs.

Ce technicien d'atelier peut travailler dans le réseau après-vente des réseaux constructeurs (succursales, concessionnaires, agents), dans l'atelier de maintenance d'entreprises de transport qui traitent des véhicules toutes marques ou d'une administration, dans un garage indépendant ou pour une flotte de véhicules.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Réaliser les réparations et/ou les entretiens des voitures.
- Effectuer les révisions et les contrôles périodiques des véhicules.
- Accueillir et conseiller la clientèle.

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Mécanicien spécialiste automobile
- Electricien spécialiste automobile
- Technicien confirmé automobile
- Contrôleur technique automobile

CONDITIONS D'ACCÈS ET PRÉREQUIS

- Avoir validé une Seconde, Première ou Terminale, ou être titulaire d'une certification de niveau 3 (CAP, Titre Professionnel).
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage par an : 5 à 6 périodes de 2 à 6 semaines en centre de formation, le reste en entreprise.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 700h.
- Sécurisation du parcours avec la possibilité de passerelle avec la voie scolaire.

Nom du certificateur : Éducation Nationale
Code RNCP : RNCP19117 - www.francecompetences.fr
Date d'enregistrement de la certification : Arrêté du 19 mars 2014

POURSUITE D'ÉTUDES

- BTS, par exemple BTS Maintenance des Véhicules, Option A : Voitures Particulières.
- Formation complémentaire.

DÉLAIS D'ACCÈS

Date théorique de début de formation : septembre + possibilité d'intégration en cours d'année selon le parcours du candidat.

MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée : alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (contrôle en cours de formation, examens ponctuels).

TARIFS

Le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO de branche / l'entreprise. Pas de reste à charge pour l'apprenti.
Pour plus d'information, nous contacter

ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION

Pour connaitre les indicateurs moyens de la formation, rendez-vous sur notre site internet à l'adresse suivante ou en scannant le QR Code : www.cfa-acad-poitiers.fr/nos-indicateurs

CFA ACADÉMIQUE POITIERS
Téléport 5 - LP2I 3ème étage - Avenue du Parc du Futur - 86130 Jaunay-Marigny
cfa.acad@ac-poitiers.fr

PLUS D'INFOS
cfa-acad-poitiers.fr